

Direction Départementale de la Protection des Populations

Vannes, le

1 6 NOV. 2021

Service Environnement

Dossier suivi par: Pierre-Yves POUPARD

Tél.: 02 56 63 70 93

Mèl.: pierre-yves.poupard@morbihan.gouv.fr

Doc.: nn_novembre2021_sceabelorient_transfo_rohan

SCEA DE BEL ORIENT 80 Rue Arthur ENAUD, ZI de Très le Bois 22600 I OUDEAC

Objet: Déclaration de modification d'exploitation

d'une installation classée (enregistrement)

P.J.: 1 dossier visé en retour

Monsieur,

En application de l'article R512-46-23 du code de l'environnement, vous m'avez fait parvenir un dossier en date du 27 septembre 2021, faisant état d'une modification entraînant un changement notable des éléments du dossier d'autorisation, désormais classé sous le régime de l'enregistrement depuis l'application du décret n° 2013-1301 du 27 décembre 2013 modifiant la nomenclature des élevages porcins.

Cette modification concerne la création d'une unité de transformation de produits agricoles laitiers, en annexe à l'exploitation laitière, sans aucune autre modification.

Vous détenez à ce jour les actes administratifs suivants :

- Arrêté d'enregistement délivré le 5 février 2021, pour l'exploitation au lieu-dit "Bel Orient" 56800 ROHAN d'un élevage de 200 vaches laitières.

En conséquence, je vous informe que selon votre déclaration, ces modifications ne sont pas considérées comme substantielles car ne sont pas de nature à entraîner des dangers ou inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés aux articles <u>L. 211-1</u> et <u>L. 511-1</u> du code précité et que votre installation reste soumise aux dispositions réglementaires susvisées.

En outre, compte-tenu de la faible modification d'impact pour les autres critères de l'annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement, je vous confirme que votre projet est dispensé d'une nouvelle évaluation environnementale.

Je vous transmets, ci-joint, en retour, un exemplaire du dossier dûment visé par mes soins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet et par délégation Le chef du service environnement

Michel COLLIN

Copie: Monsieur le Maire de ROHAN

32 Boulevard de la Résistance - CS 92526 - 56019 VANNES CEDEX Téléphone : 02 97 63 29 45 – Télécopie : 02 97 40 57 83